

Rapport de l'Observatoire des produits d'épargne financière : une nouvelle publication au service de la transparence et de l'éducation financière des ménages

25.6.2026 - | DGCCRF

Après un premier rapport annuel en 2025, la deuxième édition du rapport de l'Observatoire des produits d'épargne financière (OPEF) - dispositif indépendant de suivi de l'épargne financière des ménages - est publiée ce jeudi 25 juin. Cette édition 2026 conforte la mission confiée au Comité consultatif du secteur financier (CCSF) par la loi Industrie verte du 23 octobre 2023 : évaluer, en toute transparence, les performances et les frais des produits d'épargne les plus utilisés par les Français.

Sur la base de données fiables et homogènes, le rapport dresse un état des lieux clair et accessible des principaux produits d'épargne financière accessibles aux Français, dans lesquels ils investissent plus de 2 100 milliards d'euros : assurance-vie, plan d'épargne retraite, contrats de capitalisation, comptes-titres, PEA et PEA-PME. Il présente une analyse des performances nettes rapportées à l'inflation et des frais réellement prélevés.

Fruit d'un travail de Place impliquant l'ensemble des parties prenantes du secteur financier (entreprises, associations de consommateurs, régulateurs et représentants des épargnants), ce document de référence contribue à renforcer la lisibilité de l'épargne financière et à permettre aux épargnants de mieux comprendre les produits d'épargne financière. Il participe ainsi aux objectifs de politiques publiques en faveur de l'éducation financière, mais aussi du développement de l'investissement de long terme en faveur de notre économie.

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, a déclaré : *« Cette deuxième édition remplit, comme l'an dernier, les objectifs que la loi a donnés à l'OPEF. En éclairant à nouveau les performances et les frais des différents produits financiers, ce rapport donne aux Français les moyens de choisir et d'orienter leur épargne vers nos entreprises en fonction de leur profil de risque. C'est donc un outil particulièrement utile, à l'heure nous souhaitons orienter notre épargne au service de notre souveraineté. »*

Le rapport est disponible en ligne sur le site du CCSF : [cliquer ici](#).

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 41 20 - presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale du Trésor : 01 44 87 73 24 - presse@dgtresor.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/rapport-de-lobservatoire-des-produits-depargne-financiere-une-nouvelle-publication-au-service-de-la-transparence-et-de-leducation-financiere-des-menages>